

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 30 mai 2024
Séance du 6 juin 2024**

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS

29 Membres élus le 23 février 2024 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABET Lucy, DISASSINI Guy, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, DUCATILLON Nicole, DUFOUR Olivier, DOISY Cindy, DUTOMBEAU Jérôme, CAPRON Edwige, HAUSSY Jonathan, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MASCARTE Roger, MAZURE Françoise, VEREZ Richard, POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, BETTINI Gilles, DEVILLE Doriane.

Membres ayant donné pouvoir : Monsieur David GAMBIER (pouvoir à HIMEUR Kémici), Monsieur Olivier DUFOUR (pouvoir à DISASSINI Guy)

OBJET : Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à une démission

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-4, L 2122-7, L.2122-7-2, L 2122-10 et L.2122-15,

Vu la délibération n°2024-002 du 23 février 2024 portant création de postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération n°2024-003 du 23 février 2024 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu les arrêtés municipaux n° AM 2024-029 à AM 2024-036 du 26 février 2024 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Vu le courrier reçu en date du 27 Mai 2024 ;

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le Sous-Préfet par courrier reçu le 29 Mai 2024,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Il convient de nommer un nouvel adjoint pour la huitième place d'adjoint.

L'ordre des adjoints sera comme suit :

Madame CHARLET Jocelyne, Monsieur MOREAUX Rémy, Madame FRASCA Geneviève et Monsieur DOGIMONT Frédéric conservent leur ordre d'adjoints (respectivement 1er, 2ème, 3ème et 4ème adjoint). Monsieur FERENZ Sébastien prend donc la place de cinquième adjoint, Madame CARON Marie-José prend la place de sixième adjointe et Monsieur HIMEUR Kémici prend la place de septième adjoint.

Il y a lieu de procéder au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-dessous repris :

Nombre de bulletins : 29

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 8

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 21

Majorité absolue : 15

Madame Evelyne URBANIAK a obtenu 21 voix (vingt-et-une voix)

Madame Evelyne URBANIAK a obtenu la majorité absolue des voix, elle est donc nommée huitième adjointe au Maire. Sa délégation reste inchangée (Vie Associative).

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 13/06/2024

Envoyé en préfecture : 12/06/2024

Reçu en préfecture : 12/06/2024

Identifiant : 059-215906546-20240606-2024_055-DE